

Agen, vendredi 8 mars 2019

DOSSIER DE PRESSE

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019
**Indicateurs au vert, grands projets, protection des
populations et démocratie locale**

Résultat des efforts engagés pour desserrer l'étau dans lequel l'Etat enferme les collectivités, 2018 aura marqué le **retour des finances départementales sur une bonne trajectoire**. Les principaux indicateurs sont désormais au vert : capacité de désendettement réduite à 6 ans, limitation de la progression des dépenses de fonctionnement à seulement 0,5 % (dépenses sociales comprises), bien en-deçà du plafond fixé par l'Etat.

Dans ce contexte, les grandes orientations budgétaires du Département pour 2019 visent à relever un double défi :

- **maintenir les efforts de gestion** sans rien céder à la qualité du service rendu ;
- poursuivre l'accompagnement des Lot-et-Garonnais et le développement du département grâce à **des investissements ciblés**.

Cela, **sans augmentation de la fiscalité**.

Après avoir mené à bien la refonte de ses interventions sur fond de loi NOTRe, le Département continue de déployer sur le terrain ses actions relatives aux **solidarités humaines** qui constituent son « cœur de métier ». Pour éviter la précarisation de publics vulnérables, la collectivité ne relâche pas ses efforts pour préserver la qualité de vie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles et de leurs enfants.

Proche des Lot-et-Garonnais et utile à chaque étape de la vie, la collectivité départementale porte et accompagne aussi de grands projets d'aménagement qui contribuent à bâtir l'avenir de notre territoire. Pour l'ensemble de ces projets, les investissements globaux se comptent en millions d'euros avec des centaines de créations d'emplois à la clé. **Jamais, dans son histoire, notre département n'a accumulé autant de grands projets structurants et un tel niveau d'investissements publics ou privés.**

Plus que jamais, face à la crise que traverse notre pays, il est urgent et essentiel que les décideurs nationaux reconnaissent l'intelligence des territoires, qui s'illustre concrètement chaque jour dans les collectivités de proximité, particulièrement dans les zones rurales. Cette intelligence du terrain c'est donc aussi celle de l'initiative citoyenne. Pour cette raison, le Département de Lot-et-Garonne, déjà artisan de nombreuses initiatives de concertation et d'association de ses partenaires et de la population, entend innover et expérimenter **un ensemble complet d'outils de démocratie locale** dont chacun aura la possibilité de se saisir.

- **MAINTENIR DES EFFORTS DE GESTION QUI PORTENT LEURS FRUITS**

Parmi les bons indicateurs, on peut noter :

- **une évolution des dépenses de fonctionnement limitée à 0,5 %** (Allocations Individuelles de Solidarité comprises –APA, PCH, RSA), bien en-deçà du taux plafond de 1,14 % fixé par l'Etat concernant le Lot-et-Garonne ;
- **une capacité de désendettement inférieure à 6 ans** alors que le seuil critique a été défini par l'Etat à 10 ans ;
- **le meilleur niveau d'épargne brute de ces dix dernières années** (44,4 M€, soit + 20 %).

L'objectif pour 2019 est de maintenir cette trajectoire...

- poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- limiter le recours à l'emprunt, en maintenant la dynamique de désendettement
- mener une politique d'investissement volontariste, nécessaire au développement du territoire

...sans augmentation de la fiscalité.

- **CONSOLIDER LE BOUCLIER SOCIAL DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES LOT-ET-GARONNAIS**

En matière de développement social et de solidarité territoriale, le Département reste une collectivité de référence pour aider les Lot-et-Garonnais les plus fragiles à faire face aux aléas de la vie, dans un contexte de précarisation croissante. La crise profonde qui traverse le pays ne rend que plus nécessaire encore la consolidation du bouclier social que constitue la collectivité départementale.

Pour renforcer la protection des populations et l'accompagnement des familles, un accent particulier sera mis en 2019 sur :

- les actions en faveur de la **protection de l'enfance et de l'accompagnement des familles**, avec un budget qui devrait à nouveau dépasser les 50 M€ ;
- les innovations favorisant le retour à l'emploi, notamment avec la **plate-forme Job47.fr** sur laquelle le nombre d'inscrits a plus que doublé au cours des deux derniers mois ;
- la poursuite du travail mené dans le champ de **l'aide à domicile** pour les personnes âgées, avec les gestionnaires de ces services sur les territoires ;
- l'intensification des **bilans de santé** en école maternelle et de la **vaccination...**

Le Département redoublera aussi d'efforts pour maintenir des services de proximité partout sur le territoire, en particulier avec :

- la reconduction de sa participation au programme de rénovation des **casernes de sapeurs-pompiers** ;
- la poursuite de la couverture du territoire en **Maisons de Santé Pluri-professionnelles**, dans la continuité des 20 projets déjà financés par le Département ;
- le développement de **mission ingénierie/assistance technique** pour accompagner les maires dans la conduite de leurs projets, avec la mise en place d'un numéro unique ;
- un nouveau régime d'aide aux **bâtiments scolaires de 1^{er} degré** et aux **tiers-lieux** (création et aménagement).
- la poursuite du travail de la **mission « adressage normalisé »**, avec l'objectif de traiter 20 000 points adresses supplémentaires...

En outre, très attaché à la préparation de l'avenir, le Département entend mobiliser des moyens conséquents pour son programme pluriannuel de rénovation des **collèges** relevant de sa compétence. Le niveau d'investissement pourrait s'établir à 8,5 M€ dès 2019.

Le Conseil départemental répondra aussi présent aux côtés des Lot-et-Garonnais pour que l'essor du numérique profite à tous et ne soit pas un facteur d'exclusion supplémentaire. Une attention toute particulière sera portée à la conduite du **Plan d'inclusion numérique** piloté par la collectivité.

- **MENER A BIEN LES NOMBREUX GRANDS PROJETS ARRIVES A MATURITE**

Force est de constater que jamais dans son histoire notre département n'a connu un tel niveau d'investissements publics et privés. Le ciblage des interventions de la collectivité pour renforcer l'attractivité de notre territoire porte ses fruits, avec **un niveau d'investissements directs qui devrait dépasser en 2019 les 55 M€.**

Cette somme permettrait de consacrer 20 M€ à l'entretien des routes départementales -portant à près de 300 M€ les investissements routiers cumulés de 2008 à 2019- notamment pour :

- renouveler 133 km de couches de roulement
- conduire des travaux sur 8 ponts dont 4 classés rouges
- développer le réseau routier départemental, avec les travaux de réparation et de consolidation du Pont du Mas actuel, qui a vocation à devenir voie de circulation douce une fois réalisé le nouveau pont inscrit au programme pluriannuel, ainsi que la poursuite des études préalables à la déclaration d'utilité publique pour la rocade de Marmande...

En 2019, les avancées suivantes sont attendues concernant le développement d'**un itinéraire performant entre Villeneuve-sur-Lot, Agen et l'A62** :

- Mise en service de l'accès sud de Villeneuve-sur-Lot à 2x2 voies
- Acquisitions foncières et travaux préparatoires de la section de RN21 Monbalen – La Croix-Blanche
- Poursuite des études préalables à la DUP pour la section de RN21 La Croix-Blanche-Foulayronnes
- Poursuite des études et acquisitions foncières du pont et du barreau de Camélat
- Déclaration d'utilité publique de l'échangeur d'Agén-Ouest.

2019 verra aussi des avancées significatives pour :

- **Le Center parcs**

Le projet Center Parcs est entré dans sa phase opérationnelle. Les travaux de construction commenceront au printemps 2019 pour une ouverture du site prévue au printemps 2021. Parallèlement, en 2019, le « comité emploi » intensifiera son action pour répondre au besoin généré : 614 emplois temps plein en phase de construction et 346 emplois temps plein en phase d'exploitation.

- **Le déploiement de la fibre optique**

Sur l'ensemble du département, plus de 25 000 nouveaux logements devraient pouvoir être raccordés à la fibre au cours de l'année. Compte tenu des délais réglementaires imposés par l'autorité régulatrice ARCEP, les premiers déploiements du Syndicat *Lot-et-Garonne*

numérique devraient pouvoir être mis en commercialisation à la fin du premier semestre 2019 et ceux de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (Orange) d'ici la fin de l'année. Cette dynamique vise l'objectif d'équiper 147 000 foyers pour une couverture totale du département d'ici 2023, avec 5 ans d'avance sur le plan initial.

- **L'essor du Campus numérique**

En 2018 ont débuté les travaux de structuration de l'ensemble du bâtiment principal et de l'amphithéâtre. La livraison du chantier est programmée pour fin 2019. Les premières start-up sont d'ores et déjà installées dans les locaux rénovés, aux côtés notamment de l'école Intech'Sud en pleine expansion.

- **Le développement des mobilités douces**

L'adoption du schéma départemental des véloroutes et voies vertes a permis de constater les tracés existants et de planifier la création de nouveaux itinéraires sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais. Ainsi en 2019, seront créées la véloroute de la Vallée du Dropt et aménagées de nouvelles portions de la véloroute de la Vallée du Lot. Les intercommunalités départementales engagent également des actions visant à consolider les itinéraires ou à créer de nouvelles infrastructures (Albret Communauté, Val de Garonne Agglomération et Communauté de communes des coteaux et Landes de Gascogne).

- **La poursuite du renforcement du réseau navigable**

L'objectif est désormais de connecter le réseau navigable départemental avec celui du département voisin du Lot, ce qui permettra d'offrir une navigation continue sur le Lot de 120 km. En particulier, le projet de remise en navigation de l'écluse de Saint-Vite entre en phase opérationnelle : après avoir trouvé en 2018 un accord avec les usiniers qui occupaient l'écluse pour concilier projet touristique et projet industriel, le Département obtiendra en 2019 les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux. Ces derniers démarreront fin 2019 et se poursuivront en 2020. Parallèlement, les études de l'écluse de Fumel, dernier équipement nécessaire pour rejoindre le département du Lot, se poursuivront.

A ces projets s'ajoute l'extension à Agen de l'**Ecole nationale d'administration pénitentiaire (l'ENAP)** qui confortera la place de l'Agenais et du Lot-et-Garonne en matière d'enseignement supérieur, après la création en début d'année, au sein du pôle universitaire d'Agen, de la **Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)**.

Sans oublier que le Département est également partie prenante de projets de développement d'**entreprises à haute valeur ajoutée** et à rayonnement national voire mondial, qu'il s'agisse de Biocoop, Végécroc ou du secteur aéronautique.

Pour l'ensemble de ces projets, les investissements globaux se comptent en millions d'euros avec des centaines de créations d'emplois à la clé.

- **BATIR UN DEPARTEMENT D'INITIATIVE CITOYENNE**

Depuis 2008, le Département de Lot-et-Garonne est à l'initiative de nombreux projets structurants pour fédérer les habitants et préparer l'avenir du Lot-et-Garonne. Afin de guider ses choix et d'associer les Lot-et-Garonnais aux décisions, l'exécutif a systématiquement mis en place des outils de concertation de la population, des élus locaux et des acteurs socio-économiques lors de l'élaboration et la mise en œuvre de ces grands projets. Ce travail a en outre permis d'améliorer la connaissance et donc l'acceptabilité de certains projets.

A l'heure où la démocratie représentative fait l'objet d'une défiance accrue dans notre République, les élus de proximité conservent néanmoins globalement la confiance des Français. La crise sociale des derniers mois a révélé un besoin d'expression citoyenne, mais également d'une meilleure participation des administrés aux processus de prise de décision les concernant.

Désireux d'accompagner cette demande sociale et citoyenne, le Conseil départemental, collectivité de proximité par excellence, entend développer de nouveaux outils qui concourent à la mise en œuvre d'une véritable démocratie participative à l'échelle du Lot-et-Garonne. Il ne part néanmoins pas de rien, la concertation et l'association des partenaires et de la population constituant véritablement une « marque de fabrique » de l'exécutif.

Inventer la démocratie participative du 21^{ème} siècle pour faire du Lot-et-Garonne une collectivité exemplaire en matière de démocratie locale :

- **En créant une véritable capacité d'initiative citoyenne**

Ce droit nouveau permettra à 3 300 citoyens lot-et-garonnais (1% de la population) de saisir l'assemblée et d'obtenir l'inscription à l'ordre du jour d'une session publique d'un sujet en relation avec les compétences ou l'action du Conseil départemental.

Au-delà de 6 600 signataires (2% de la population), ce sujet donnera lieu à la création d'une mission d'information et d'évaluation sous la forme d'une commission *ad hoc* désignée par l'Assemblée départementale qui rendra un rapport public. Des pétitionnaires seront tirés au sort pour participer à cette mission et le Conseil consultatif des citoyens (cf. infra) sera également saisi pour avis.

Les pétitionnaires devront informer le Conseil départemental en amont de l'envoi de leur proposition d'initiative, de leur intention et ils disposeront alors d'un délai pour déposer cette demande.

- **Instaurer un Conseil consultatif citoyen**

Ce Conseil sera composé de 50 membres : **42 citoyens tirés au sort sur candidature** (2 habitants, un homme et une femme dans chacun des 21 cantons) et 8 élus départementaux (répartis à la propositionnelle des groupes).

Il pourra se prononcer sur toute question d'intérêt départemental relevant des compétences du Département.

Il pourra également rendre des avis sur les sujets soulevés dans le cadre du droit d'initiative citoyenne. Il sera enfin saisi de tous les grands projets que le Département pourra mettre en œuvre ou soutenir.

- **Lancement d'un travail sur la mise en place d'un budget participatif pour soutenir plus efficacement les projets locaux**

Les budgets participatifs sont des outils d'association forts des citoyens qui peuvent ainsi, à partir de règles et d'objectifs partagés et connus, proposer la réalisation de projets locaux dont la priorisation est fixée par un vote démocratique. Peu de collectivités ont mis à ce jour en place des budgets participatifs mais la tendance est à la généralisation de ce type de démarche.

Le principe en est le suivant : chaque année, la collectivité vote une enveloppe spécifique en investissement. Des appels à projets citoyens sur des thématiques correspondant aux compétences du Département sont lancés. Après vérification de l'éligibilité des propositions reçues, les habitants votent pour prioriser les projets à mettre en place. Le Conseil départemental et le Conseil consultatif citoyen travailleront sur l'opportunité de mettre en place un budget participatif départemental.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 /

matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest